



*Municipalité de
Saint-Jacques*

À une séance du budget du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **11 décembre 2024 à 19 h**, à laquelle sont présents :

Madame Josyanne Forest, mairesse

Monsieur Denis Forest, conseiller

Monsieur Jean-François Leblanc, conseiller

Monsieur Michel Lachapelle, conseiller

Monsieur Claude Mercier, conseiller

Monsieur François Leblanc, conseiller

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Josée Favreau, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Madame Manon Aubin, greffière-trésorière adjointe.

Avis spécial de convocation et certificat

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été remis par courrier électronique, à chacun des membres du conseil.

Résolution numéro 678-2024

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Denis Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

Avis public et certificat

La secrétaire donne lecture de l'avis public qui stipule qu'une séance spéciale a lieu le 11 décembre 2024 pour l'adoption des prévisions budgétaires de l'année 2025 et du programme triennal d'immobilisations des années 2025-2026-2027.

Elle fait aussi lecture de son certificat attestant qu'une copie a été affichée aux endroits désignés pour les avis publics (mairie et garage municipal), le 2 décembre 2024 ainsi que publié sur le site internet de la Municipalité de Saint-Jacques.

Résolution numéro 679-2024

Dépôt des prévisions budgétaires 2025 – Article 954.1 du Code municipal

ATTENDU QUE

les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-Jacques pour l'année 2025 sont fixées à 8 893 206 \$;



*Municipalité de
Saint-Jacques*

REVENUS :

TAXES GÉNÉRALES	5 380 787 \$
TAXES SPÉCIALES POUR SERVICE DE LA DETTE	1 004 499 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	1 079 200 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	381 000 \$
SERVICES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	0 \$
AUTRES (licences, permis, amendes & pénalités)	172 600 \$
AUTRES SERVICES (loyers, intérêts et divers)	599 662 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS (Gouvernement du Québec et Canada)	495 124 \$
REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT	(219 666 \$)
AFFECTATION DE SURPLUS	0 \$
TOTAL DES REVENUS	8 893 206 \$

DÉPENSES :

CONSEIL ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 919 651 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	1 566 546 \$
TRANSPORT	2 042 350 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 888 855 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	23 000 \$
AMÉNAGEMENT - URBANISME - DÉVELOPPEMENT	369 450 \$
LOISIRS ET CULTURE	1 120 216 \$
SERVICE DE LA DETTE :	
· Remboursement capital	497 807 \$
· Remboursement intérêt (dettes et autres)	688 108 \$
FINANCEMENT ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT, SDREF ET DCTP	(33 757 \$)
RÉSERVE ÉLECTIONS	(29 210 \$)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	308 000 \$
CONCILIATION A DES FINS BUDGÉTAIRES (amortissement)	(1 467 810 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	8 893 206 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter le budget 2025.

Résolution numéro 680-2024

Publication du sommaire du budget 2025

ATTENDU QUE conformément à l'article 957 du Code municipal du Québec, le sommaire du budget sera distribué à toute la population par le biais du bulletin d'information Le Jacobin du mois de février 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la publication du sommaire du budget 2025.



Municipalité de
Saint-Jacques

Résolution numéro 681-2024

Programme triennal d'immobilisation pour les années 2025, 2026 et 2027

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Denis Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'adopter le Programme triennal d'immobilisation pour les années 2025, 2026 et 2027, à savoir :

2025	
ADMINISTRATION	
• Informatique – équipements - <i>fonds général</i>	10 000 \$
• Aménagement de toilettes (mise aux normes)	80 000 \$
VOIRIE	
• Pavage diverses rues	150 000 \$
• Achat d'un tracteur	10 200 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
• Réfection rue Forest	2 500 000 \$
• Reconstruction d'une partie du réseau d'égout rue Marcel-Lépine	175 000 \$
LOISIRS ET CULTURE	
• Fontaine portative pour événement	6 300 \$
• Restauration du terrain de tennis	32 800 \$
• Enseignes et oriflammes	10 000 \$
TOTAL DE L'ANNÉE 2025 :	2 974 300 \$

2026	
ADMINISTRATION	
• Informatique – équipements - <i>fonds général</i>	10 000 \$
VOIRIE	
• Pavage diverses rues	100 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
• Mise à niveau de la station de traitement des eaux usées <i>Règlement 004-2020 - en attente de subvention</i>	4 500 000 \$
LOISIRS ET CULTURE	
AMÉNAGEMENT DE PARCS	
• Parc Nature – Développement en collaboration avec Sainte-Julienne	50 000 \$
TOTAL DE L'ANNÉE 2026 :	4 660 000 \$



*Municipalité de
Saint-Jacques*

2027

ADMINISTRATION

- Informatique – équipements - *fonds général* 10 000 \$

VOIRIE

- Pavage diverses rues 150 000 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

- Réservoir d'eau potable 5 000 000 \$
- Création d'une réserve pour le réservoir d'aqueduc 150 000 \$

LOISIRS ET CULTURE

- Construction d'un bâtiment de service au parc Aimé-Piette *Règlement d'emprunt 010-2019 – en attente de subvention* 638 000 \$
- Aménagement d'un toit sur la patinoire *Règlement d'emprunt 009-2019 – en attente de subvention* 551 000 \$

AMÉNAGEMENT DE PARCS

- Parc Nature - Amélioration 50 000 \$

TOTAL DE L'ANNÉE 2027 :

6 549 000 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 682-2024

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 19 h 04.

[Signé]

Josée Favreau, OMA, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière

[Signé]

Josyane Forest,
Mairesse

Les résolutions numéro 678-2024 à 682-2024 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une par une au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*, et par le fait même, deviennent exécutoires en date de ce jour.